

**Mission
Locale**

Le Réseau
des Missions
Locales BFC

Lure - Luxeuil-les-Bains
Champagney

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Assemblée Générale Jeudi 13 juin 2019

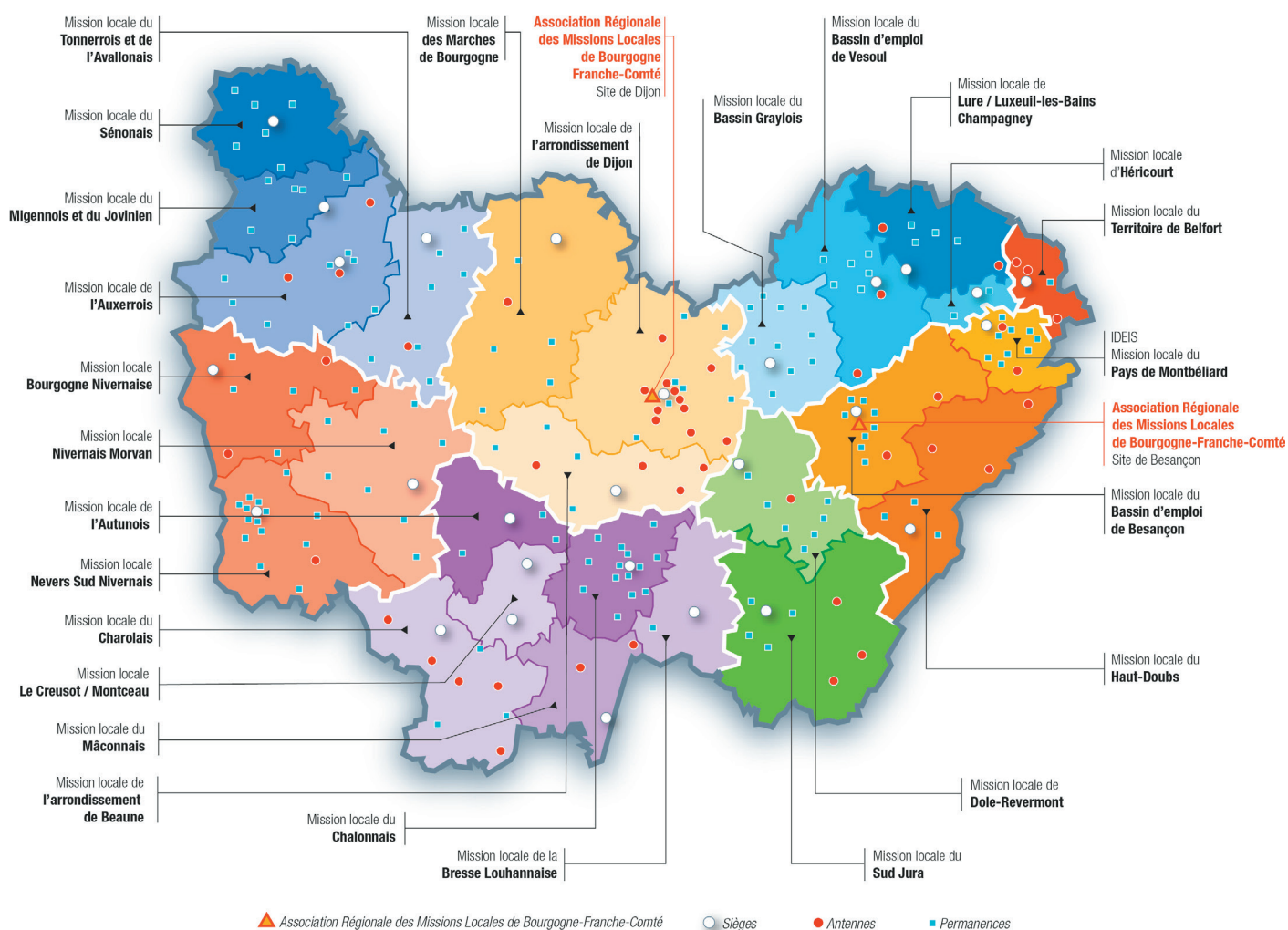
**Sécuriser la transition
vie scolaire - vie professionnelle**

NOUS CONTACTER

LURE
LUXEUIL-LES-BAINS
CHAMPAGNEY

3 rue Parmentier
53 rue des Pâquerettes
Place Charles-de-Gaulle

03 84 89 00 33
03 84 40 17 01
03 84 36 51 59



■ LE RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES

Un réseau national au service de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

Qu'est-ce qu'une Mission Locale ?

Les Missions Locales se sont développées, à partir de 1982, grâce à la volonté conjointe des Communes et de l'Etat d'organiser localement une intervention globale au service des jeunes. Elles constituent aujourd'hui un réseau placé au cœur des politiques publiques d'insertion des jeunes. Présent sur l'ensemble du territoire national, le réseau des Missions Locales exerce une mission de Service Public de proximité avec un objectif central : permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion sociale et professionnelle.



Principales missions

Informar, orienter, accompagner les jeunes en construisant, avec eux, leur parcours personnalisé vers l'emploi. Apporter un appui dans la recherche d'emploi ainsi que dans les démarches d'accès à la formation, au logement, aux droits, à la citoyenneté... Depuis 2012, les Missions Locales ont également en charge la mise en oeuvre des Emplois d'Avenir et depuis 2015, l'animation du dispositif Garantie Jeunes.

Notre Mission Locale

La Mission Locale Espace Jeunes dispose de 3 sites d'accueil : Lure, Luxeuil-Les-Bains et Champagney. Elle intervient sur un territoire regroupant les cantons de Lure 1, Lure 2, Luxeuil-Les-Bains, Melisey, Saint-Loup-sur-Semouse et Héricourt 1. Des permanences sont organisées à Quers et Saint-Loup-sur-Semouse. Elle accompagne chaque année environ 1500 jeunes.

Le réseau régional

L'Association Régionale des Missions Locales de Bourgogne-Franche-Comté a été créée le 1er janvier 2017. Elle est née de la fusion des deux associations régionales de Bourgogne et de Franche-Comté, l'ASSOR et l'Association franc-comtoise des Missions Locales Espaces Jeunes.

L'ARML BFC coordonne et anime le réseau des 26 Missions Locales de la région.

Les Missions Locales en Bourgogne-Franche-Comté, ce sont :

- 26 Missions Locales
- 220 sites d'accueil
- 61 345 jeunes en contact
- près de 500 professionnels mobilisés au service de l'insertion des jeunes.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Mireille Lab : représentante de la Communauté de Communes de Rahin et Chérimont

Vices-Présidents

Hervé Eple : représentant de la Communauté de Communes du Triangle Vert

Michel Antony : Comité de vigilance pour le maintien des services publics de proximité de Lure et de Luxeuil-les-Bains

Trésorier

François Mange : GRETA 70

Trésorier Adjoint

Marc Doillon : représentant de la Communauté de Communes de la Haute-Comté

Secrétaire

Christian Mussot : CFDT

Secrétaire adjoint

Pascale Mangin : représentant de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil-les-Bains

1^{er} collège

Elus

Nadine Bathelot : Conseillère départementale

Marie-Claire Faivre : Conseillère départementale

Jérôme Faivre : représentant de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil-les-Bains

Jean-Louis Gatschiné : représentant de la Communauté de Communes du Pays de Lure

Raoul Juif : Conseiller départemental,

Laurent Seguin : Conseiller départemental.

2^e collège

Administration et services publics

François Mange : représentant du Greta 70

3^e collège

Partenaires économiques et sociaux

Kolette Athimon : CGT

Christian Mussot : CFDT

4^e collège

Associations, organismes de formation et autres

Michel Antony : Comité de Vigilance pour le maintien des services publics de proximité

L'ÉQUIPE EN 2018-2019

Directeur

Olivier Kocjan

Chargée de relation entreprise

Karine Rossi

Conseillers Emploi Formation

Nathalie Dirand
Nadia Frachkha
Fanny Gillet
Ouidède Malouci
Pascal Péquignot
Patricia Roggy
Muriel Casier
Cindy Desjardin
Manon Ravey

Accueil / secrétariat

Patricia Brocard
Florence Henricolas
Nadège Gaidot
Amandine Patingre

Entretien des Locaux

Linda Debiane
Claudine Pheulpin

■ LES CHIFFRES CLÉS 2018

Voici en quelques chiffres l'activité de la Mission Locale au cours de l'année 2018

Jeunes en contact

1387

(1367 en 2017)

Jeunes Primos

468

(441 en 2017)

Nombre d'entretiens

4026

(4493 en 2017)

Nombre moyen d'entretiens

par jeune accompagné

3,48

Nombre moyen d'événements par jeune

8,82



Le 23 mars 2018, dans le cadre de la Semaine Nationale des Missions Locales, le groupe de la Garantie Jeunes de Lure en visite à la Mission Locale de Luxeuil-les-Bains (animation du FAB LAB DES 3 LAPINS)



Visite de l'entreprise Simard à Saint-Sauveur le 1^{er} février 2018.

Contrats Parcours Emploi

Compétences signés

12

Jeunes en Garantie Jeunes

150

Les locations de scooters

59

(47 en 2017)

Entreprises en contact

158

Offres collectées

70

Kits d'hygiène et dressing

40

Dossier d'aides au permis

du Conseil Régional

48

L'ACCUEIL DES JEUNES

La force des Missions Locales est **l'ancrage dans la réalité économique et sociale**, au plus près des territoires. Les Missions Locales sont **à l'écoute des attentes et des préoccupations exprimées par les jeunes** et repèrent sur leur territoire les difficultés qu'ils rencontrent ainsi que les solutions mobilisables pour y répondre, en fonction du bassin d'emploi et

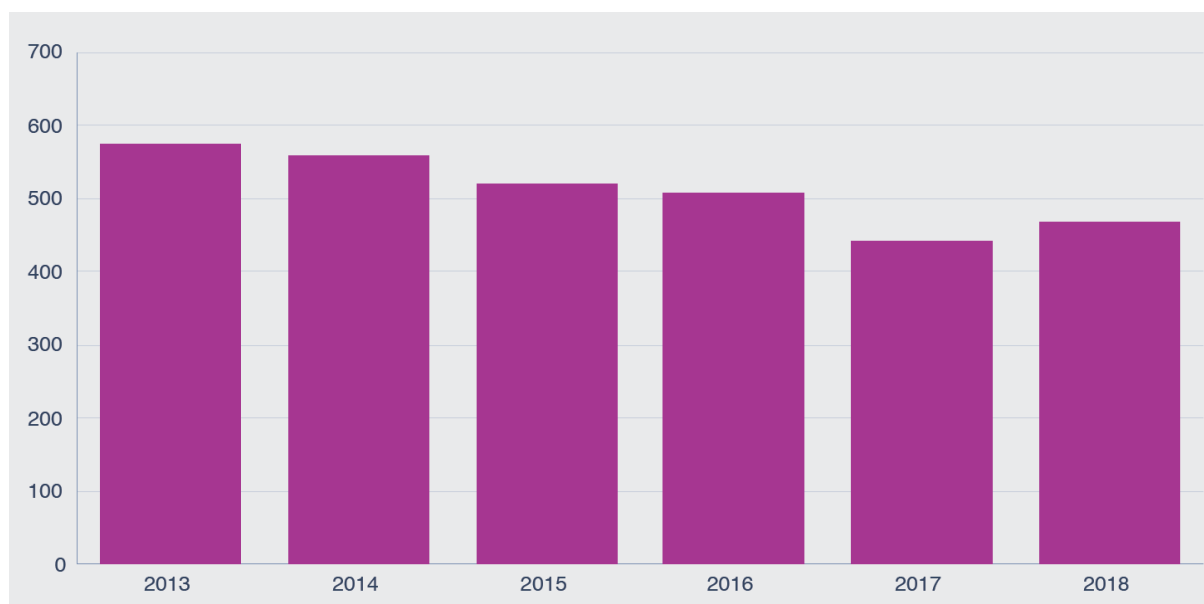
des entreprises du territoire dont les Missions Locales ont une connaissance approfondie.

Les jeunes se rendent à la Mission Locale de manière volontaire et sont accueillis pour une première réponse à leur demande ou un premier entretien avec un conseiller.

TABLEAU 1 - JEUNES ACCUEILLIS

Jeunes accueillis pour la première fois	468
dont mineurs (en %)	30,3%
dont femmes (en %)	49,4%
dont jeunes sans qualification (en %)	42,3%

GRAPHIQUE 1 - LES JEUNES ACCUEILLIS POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 2013



GRAPHIQUE 2 - ORIGINE DE LA VENUE DES JEUNES

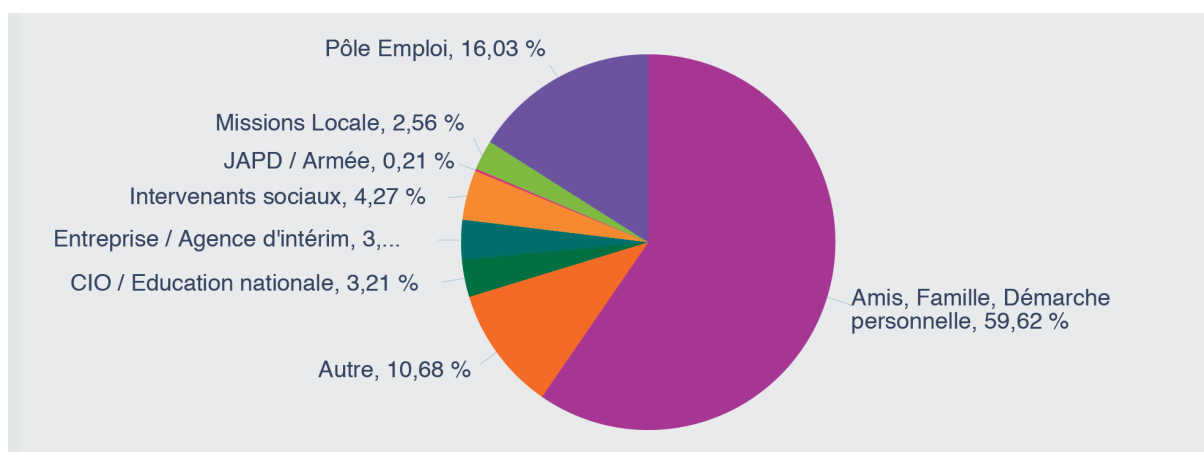


TABLEAU 2 - PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES JEUNES REÇUS EN PREMIER ACCUEIL

	Femmes	Hommes	Ensemble	Ensemble
Sexe				
Femmes	231	0	231	49,4%
Hommes	0	237	237	50,6%
Age au premier accueil				
16 ou 17 ans	56	86	142	30,3%
18 à 21 ans	139	116	255	54,5%
22 ans et plus	36	35	71	15,2%
Niveau de formation initiale				
Niveau III, II, I	12	10	22	4,7%
Niveau IV diplômés	81	43	124	26,5%
Niveau IV non diplômés	14	21	35	7,5%
Niveau V diplômés	38	51	89	19,0%
Niveau V non diplômés	21	23	44	9,4%
Niveau VI et Vbis	65	89	154	32,9%
Situation familiale				
Célibataire	207	229	436	93,2%
Marié(e), Pacs, Vie maritale	24	8	32	6,8%
Divorcé(e), Séparé(e), Veuf(ve)	0	0	0	0,0%
Non communiqué	0	0	0	0,0%
Enfants				
Au moins un enfant à charge	20	5	25	5,3%
Hébergement				
Chez les parents	150	177	327	69,9%
Chez un membre de la famille	15	6	21	4,5%
Logement autonome	56	29	85	18,2%
Chez des amis	7	5	12	2,6%
En foyer, CHRS, hôtel	3	20	23	4,9%
Sans hébergement, héb. nomade, autres	0	0	0	0,0%
Non communiqué	0	0	0	0,0%
Zone d'habitation				
QPV (Quartier prioritaire politique de la ville)	15	18	33	7,1%
ZRR (Zone de revitalisation rurale)	70	82	152	32,5%
Mobilité				
Automobile	74	59	133	28,4%
Aucun moyen de transport individuel motorisé	157	158	315	67,3%
Permis B	85	65	154	32,9%

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Depuis 1982, les missions Locales ont développé **un mode d'intervention global au service des jeunes** avec la prise en compte de l'ensemble des freins à leur insertion dans tous les domaines : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Cette approche globale est **le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi** et à leur accès aux droits et à l'autonomie.

L'**accompagnement personnalisé** en entretien individuel ou en actions collectives sont les principaux modes d'intervention. C'est au cours de l'entretien que **le conseiller aide le jeune à s'orienter** et détermine avec lui les moyens à mobiliser pour réaliser toutes ses démarches.

TABLEAU 3 - L'ENSEMBLE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

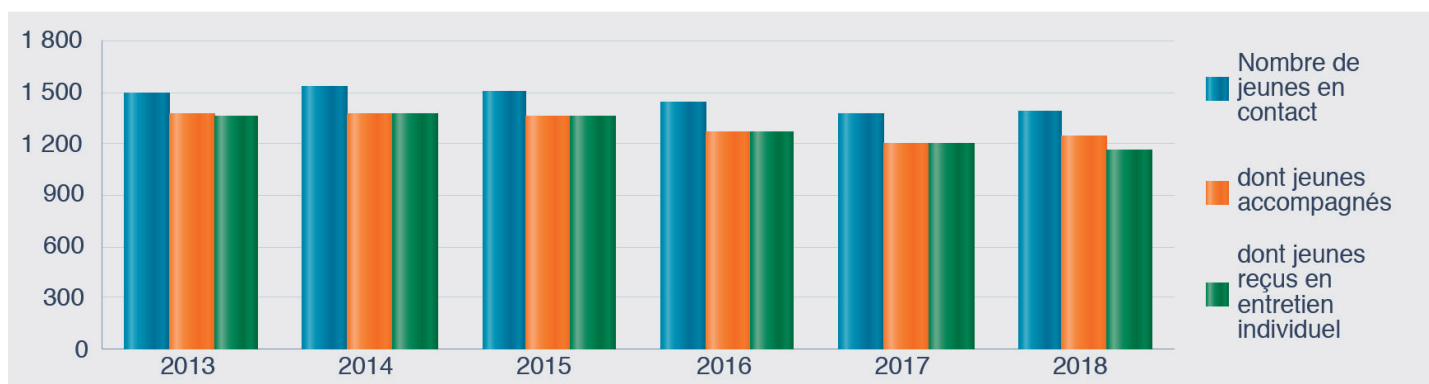
Nombre de jeunes en contact	1387
dont jeunes accompagnés	1239
dont jeunes reçus en entretien individuel	1155
% de jeunes accompagnés/ jeunes en contact	89,3%
% de jeunes reçus en entretien individuel/ jeunes en contact	83,3%

Les jeunes sont dits «**en contact**» sur la période lorsqu'ils ont été en relation, au moins une fois sur la période, avec la Mission Locale, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers, et ce par quelque moyen que ce soit : entretien individuel, atelier, information collective, téléphone, lettre, intermédiation ...

Les jeunes sont dits «**accompagnés**» lorsqu'ils ont bénéficié sur la période d'au moins un entretien individuel, ou simplement participé à un atelier ou une information

Les jeunes sont dits «**reçus en entretien individuel**» lorsqu'ils ont bénéficié sur la période d'au moins un entretien individuel.

GRAPHIQUE 3 - EVOLUTION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS



Les événements

L'accompagnement des jeunes génère des informations que le conseiller transmet ou recueille puis qu'il analyse et identifie dans le système d'information. Cette démarche professionnelle s'appelle **l'actualisation du parcours**. Elle consiste à «acter» une information qui illustre l'activité du parcours d'insertion. **Elle doit être réalisée dans le cadre d'un échange formalisé dénommé «événement».**

TABLEAU 4 - EVENEMENTS

Evénements réalisés	Nombre de jeunes concernés par au moins un événement	Nombre d'entretiens réalisés (individuel, atelier, information collective)	Entretiens individuels réalisés
14755	1672	8090	4026

TABLEAU 5 - TYPE D'EVENEMENTS REALISES

Type d'événement	Nombre d'événements	Part (en %)
SMS	3690	25,00 %
Entretien individuel	4026	27,30%
Atelier	3979	27,00%
Téléphone	1269	8,60%
Email	774	5,20%
Courrier	318	2,20%
Visite	535	3,60%
Entretien partenaire	79	0,50%
Information Collective	85	0,60%



Aout 2018 : Nouveau look pour la rentrée de la Milo de Luxeuil-les-Bains

Caractéristiques des jeunes

TABLEAU 6 - principales caractéristiques des jeunes accompagnés

	Femmes	Hommes	Ensemble	Ensemble
Sexe				
Femmes	667	0	667	53,8%
Hommes	0	572	572	46,2%
Age				
16 ou 17 ans	33	44	77	6,2%
18 à 21 ans	359	293	652	52,6%
22 ans et plus	275	235	510	41,2%
Niveau de formation				
Niveau III, II, I	35	16	51	4,1%
Niveau IV diplômés	205	102	307	24,8%
Niveau IV non diplômés	48	45	93	7,5%
Niveau V diplômés	134	138	272	22,0%
Niveau V non diplômés	86	75	161	13,0%
Niveau VI et Vbis	159	196	355	28,7%
Situation familiale				
Célibataire	589	551	1140	92,0%
Marié(e), Pacs, Vie maritale	70	19	89	7,2%
Divorcé(e), Séparé(e), Veuf(ve)	4	1	5	0,4%
Non communiqué	4	1	5	0,4%
Enfants				
Au moins un enfant à charge	84	18	102	8,2%
Hébergement				
Chez les parents	388	410	798	64,4%
Chez un membre de la famille	55	31	86	6,9%
Logement autonome	197	86	283	22,8%
Chez des amis	22	14	33	2,7%
En foyer, CHRS, hôtel	5	28	33	2,7%
Sans hébergement, héb. nomade, autres	3	3	6	0,5%
Non communiqué	0	0	0	0,0%
Zone d'habitation				
QPV (Quartier prioritaire politique de la ville)	44	46	90	7,3%
ZRR (Zone de revitalisation rurale)	239	214	453	36,6%
Mobilité				
Automobile	252	177	429	34,6%
Aucun moyen de transport individuel motorisé	418	357	775	62,6%
Permis B	308	216	524	43,2%

Les services proposés

Les Missions Locales proposent aux jeunes des services dans différents domaines liés :

- Au projet professionnel,
- A l'accès à l'emploi et à la formation,
- A l'autonomie.

LE THÈME PROJET PROFESSIONNEL recouvre tout ce qui se situe en amont de l'accès à l'emploi et à la formation, prépare et organise la définition du projet professionnel et nécessite un engagement fort des jeunes.

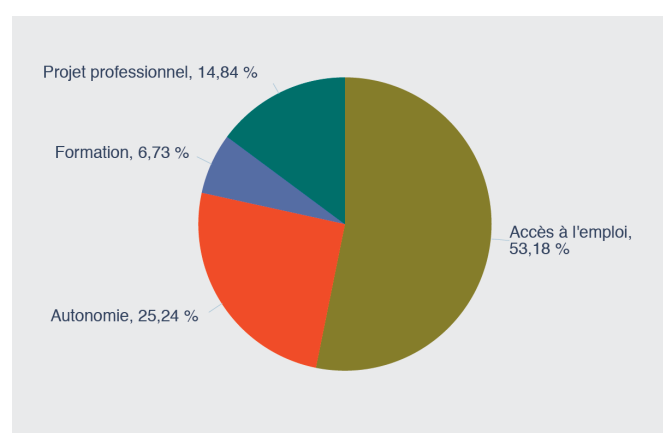
LE THÈME ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION regroupe tous les services liés aux techniques de recherche d'emploi, aux démarches de recherche d'emploi à réaliser, de mise en œuvre du projet professionnel.

LE THÈME AUTONOMIE REGROUPE :

- **Les services liés à la mobilité**, principalement l'information, le conseil dédié à la mobilité, l'aide à l'obtention du permis de conduire, l'accès à des programmes nationaux, régionaux.

- **Les services liés à la santé** concernent principalement des aides à la subsistance, à la prévention, à l'obtention d'une couverture sociale (CMU, Mutuelle, etc.), de propositions de bilan de santé, d'appui psychologique.

GRAPHIQUE 4 - THEMES DES SERVICES PROPOSÉS



- **La citoyenneté** recouvre l'accès aux droits, aux relations jeunes/justice, à la vie quotidienne, et à la mise en œuvre des actions de solidarité.

- Enfin, **les services liés au logement** concernent principalement des demandes d'informations et de conseils mais aussi des demandes d'aides financières.

TABLEAU 7 - LES SERVICES ET JEUNES ACCOMPAGNÉS

Thème	Nombre de propositions	Jeunes concernés*	% de jeunes concernés**
Accès à l'emploi	5056	904	77,5%
Autonomie	2400	613	52,5%
Formation	640	352	30,2%
Projet professionnel	1411	402	34,4
Ensemble	9507	1167	12,27%

*Jeunes concernés : un jeune pouvant bénéficier de plusieurs services sur la période (ex. : un service emploi et un service santé), le nombre de jeunes concernés ne se cumule pas.

TABLEAU 8 - LES SERVICES ET TYPES D'ACTES

Ensemble	Demande d'aide financière	Info/conseils	Intermédiation	Mise en relation	Orientation
Accès à l'emploi	40	2850	394	1762	
Autonomie	36	2259	-	12	93
Formation	-	459	36	145	
Projet professionnel		518		893	
Ensemble	76	6096	430	2812	93

Info/Conseil

Recouvre les réponses techniques données par le conseiller en réponse à la demande du jeune ainsi que les recommandations relatives à la mise en œuvre de son parcours.

Mise en relation (MER)

Recouvre tous les actes nécessitant une mise en œuvre et un suivi approfondi allant jusqu'au traitement du résultat et de son incidence sur le parcours du jeune.

Demande d'aide financière

« l'octroi de ressources » n'est pas un service en soi. Les aides financières sollicitées réfèrent systématiquement à la finalité pour laquelle elles ont été demandées. Pour ces raisons cet item est rattaché à tous les thèmes.

Intermédiation

Recouvre les interventions du conseiller lorsque le jeune rencontre des difficultés dans ses relations avec un tiers ou une institution. Il suppose une démarche active du conseiller et la mobilisation éventuelle d'un partenaire institutionnel.

Orientation

Caractérise les actions visant à confier le traitement d'une problématique à un partenaire. Il est à distinguer de la mise en relation dans le sens où le conseiller n'effectue pas le suivi de la proposition pour laquelle il n'aura pas toujours un retour (ex : orientation vers un service santé).

Les dispositifs nationaux et régionaux d'aides

CEP : Le conseil en évolution professionnelle (CÉP) est une offre de services en information, en conseil et en accompagnement personnalisés de projets d'évolution professionnelle. Elle est gratuite, confidentielle et accessible à chaque actif. Il n'existe pas de parcours type. L'offre de services, structurée sur trois niveaux, est mobilisée en fonction de la situation et du projet du jeune ; tous les services ne sont pas obligatoirement mis en œuvre. Le niveau 1 correspond à un accueil individualisé doit permettre au jeune d'analyser sa situation professionnelle, de décider de la poursuite ou non de ses démarches et d'identifier les acteurs susceptibles de l'aider. Sont comptabilisés ici les niveaux 2 et 3 du CEP qui constituent un conseil personnalisé à la formalisation du projet professionnel du jeune (niveau 2) et/ou un accompagnement personnalisé à la concrétisation de son projet qui consiste à établir et

suivre le déroulement d'un plan d'action.

PEC : Depuis le 1er janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emplois compétences (PEC) dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Le parcours emplois compétences (PEC) est autorisé uniquement dans le secteur non-marchand (employeurs publics et associations).

Il s'applique dans le cadre des contrats uniques d'insertion – contrats d'accompagnement vers l'emploi (CUI-CAE).

Il doit être mis en place pour au moins 9 mois.

Il prévoit :

- l'acquisition de compétences transférables qui répondent à des besoins du bassin d'emploi ou à

d'autres métiers qui recrutent ;

- un accompagnement ;

- l'accès à la formation ;

- une aide financière aux employeurs sélectionnés pour leur capacité d'insertion (entre 30 % et 60 % du Smic brut selon la décision du préfet de région).

Le parcours comprend 3 moments clés :

- un entretien entre le prescripteur, l'employeur et le futur salarié au moment de la signature de la demande d'aide ;

- un suivi dématérialisé pendant la durée du contrat : livret de suivi dématérialisé, par exemple ;

- un entretien de sortie entre le prescripteur et le salarié en fonction des besoins de la personne, entre 1 à 3 mois avant la fin du contrat.

L'entretien entre le prescripteur, l'employeur et le futur salarié a pour but la formalisation des engagements

Les dispositifs/parcours mobilisés

Les Missions Locales ont pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. Outre le recours aux mesures usuelles de la politique de l'emploi et de la formation (contrats aidés, contrats en alternance, formations ...), **les Missions Locales mobilisent différents dispositifs d'accompagnement des jeunes** en difficultés d'insertion.

TABLEAU 9 - LES JEUNES ENTRÉS DANS UN DISPOSITIF

Echelon dispositif	Nom dispositif	Nombre de jeunes bénéficiaires	Part des femmes	Part des jeunes sans qualification
1-National	CEP	297	50,8%	45,8%
	Parcours Emploi Compétences	12	58,3%	25,0%
	CUI-CIE	-	-	-
	Garantie jeunes	150	50,7%	54,0%
	PACEA	297	50,8%	45,8%
	PARRAINAGE	5	20,0%	40,0%
	PPAE	140	50,0%	35,7%
3-Local	RSA	23	73,9%	65,2%
Ensemble		420	51,0%	45,0%

et la déclinaison des compétences que le poste doit permettre d'acquérir.

Garantie jeunes : La Garantie jeunes est un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET). Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. Pour mettre en oeuvre ce dispositif, un contrat est signé entre le jeune et la mission locale. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) : Le PACEA constitue le cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes, à ajuster et graduer en fonction de la situation et des besoins de chaque

jeune. Il peut mobiliser, avec une plus ou moins grande intensité, différentes modalités d'accompagnement (collectif, individuel, mise en situation professionnelle, ...), les outils de la politique de l'emploi et de la formation, ainsi que toute action de nature à lever les freins périphériques à l'emploi.

Parrainage : Le parrainage permet à des jeunes en insertion, de profiter de l'expérience, du savoir-faire et de la disponibilité de bénévoles retraités ou actifs, pour la recherche d'un emploi, d'un contrat en alternance ou d'un stage. En lien avec le conseiller de la Mission Locale, le parrain apporte son soutien et des conseils pour aider le jeune à mieux connaître les filières et les métiers de l'entreprise et préparer une candidature ou un entretien d'embauche.

PPAE : Pôle emploi met en oeuvre pour tous les demandeurs d'emploi, un programme d'accompagnement vers l'emploi durable, le projet

personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE). Pour les jeunes de moins de 26 ans, Pôle Emploi a un accord de cotraitance avec les Missions Locales. La mise en oeuvre du PPAE repose sur les deux réseaux. Chaque année Pôle Emploi oriente vers les Missions Locales les jeunes les plus éloignés de l'emploi, ayant un besoin spécifique d'accompagnement, pour la mise en oeuvre de leur PPAE. Ces jeunes ont accès à l'ensemble de l'offre de service des Missions Locales.

Psychologue ML : Programme régional d'accompagnement psychosocial qui s'appuie sur une intervention de psychologues au sein des Missions Locales. L'objectif est de prendre en compte la souffrance psychosociale des jeunes de 16 à 25 ans en parcours d'insertion sociale et professionnelle accompagnés par les Missions Locales, pour lever le frein qu'elle constitue à la réalisation de leur parcours. Ce programme est mis en oeuvre en ex. Bourgogne uniquement.

L'autonomie

L'originalité des Missions Locales réside dans une approche globale de la situation des jeunes, qui leur permet d'aborder, en plus des questions d'emploi, de formation, leurs besoins et préoccupations liés à la mobilité, au logement, à la santé. Cela conduit chaque Mission Locale à rechercher localement des partenaires, les programmes et les dispositifs susceptibles de répondre aux besoins repérés.

LA MOBILITÉ

La mobilité est un frein à l'insertion pour un grand nombre de jeunes reçus par les Missions Locales.

Les Missions Locales favorisent l'accès à la mobilité à travers :

> l'information, le conseil dédié à la mobilité,

> l'aide à l'obtention du permis de conduire,

> le développement de partenariats locaux,

> l'accès à des programmes nationaux, régionaux,

> l'installation de plateformes d'aide à la mobilité dans le cadre d'actions spécifiques.

AVERTISSEMENT : Le compte rendu

des interventions en faveur de la mobilité ne prend en compte que les interventions s'appuyant sur l'offre de services régionale. Les services locaux seront comptabilisés dans une prochaine version de cette synthèse d'activité.

TABLEAU 10 - L'INTERVENTION DE LA MISSION LOCALE POUR FAVORISER LA MOBILITÉ

	Nbr de propositions	Nbr de jeunes concernés
Information conseil	152	99
Aide à l'obtention du permis de conduire	36	34
Ensemble	188	123

INFORMATION, CONSEIL : Information/Conseil/ Suivi favorisant l'accès à l'emploi, la formation, le travail du projet professionnel (horaires de train, différents modes de transports, les aides, suivi de démarches liées au transport etc.)

AIDE / SECURISATION FINANCIERE : Appui au montage et suivi d'un dossier lié à toute aide financière ou matérielle permettant de faciliter la mobilité. L'aide s'étend jusqu'à l'expertise de la Mission Locale lors des commissions de validations des dossiers.

AIDE A L'OBTENTION DU PERMIS DE CONDUIRE : Inscription/suivi du jeune sur un dispositif visant à faciliter son accès au permis de conduire (ex. : un permis pour l'avenir du Conseil Régional, mesure Etat permis à 1 euro par jour etc.)

LE LOGEMENT

La recherche et l'accès à un logement autonome est **une question cruciale** pour une insertion durable, c'est également un sujet de préoccupation pour l'entrée dans une formation, le démarrage d'un contrat en alternance ou d'un emploi.

Les Missions Locales développent des **actions spécifiques pour le logement des jeunes** : informations sur l'accès au logement, droits et devoirs du locataire, gestion du budget, aide à la recherche et maintien dans un logement. Ces services sont offerts soit en interne, soit en partenariat avec un acteur local.

Les Missions Locales instruisent également des demandes d'aides et de sécurisation financière.

Il s'agit d'aide de type FAJ, ALT, APL etc. pour permettre aux jeunes d'accéder à un logement et aider les jeunes en difficulté à payer leur loyer.

Les Missions Locales interviennent également dans la relation jeune-

bailleur. Il s'agit de médiation, conciliation, arbitrage.

Grâce au travail en partenariat avec les foyers, centre d'hébergement, services sociaux ou hôtels, **les Missions Locales peuvent proposer des hébergements d'urgence aux jeunes en extrême précarité.**

TABLEAU 11 - L'INTERVENTION DE LA MISSION LOCALE POUR FAVORISER L'ACCÈS OU LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

	Nombre de propositions	Nombre de jeunes concernés
Information Conseil	83	62
Accès au logement	9	3
Aide/ Sécurisation financière		
Intermédiation jeune-bailleur	1	1
Ensemble	93	66

LA SANTÉ

Les jeunes qui viennent à la Mission Locale pour la première fois ont souvent **une couverture sociale incomplète, voire inexistante**. Ils sont souvent dans l'incapacité financière de faire l'avance de frais nécessaires aux soins. **Une information spécifique et un accompagnement aux démarches administratives sont donc nécessaires pour assurer l'accès à ces droits.**

L'intervention des conseillers s'étend au-delà de l'information/conseil. Ils apportent un appui au montage et suivi de dossiers de Sécurité Sociale : CMU pour l'ouverture de droits, dossiers de demande auprès de la MDPH.

Les conseillers **instruisent également des aides à la subsistance** pour couvrir des besoins de type alimentation/hygiène. Il s'agit de demandes d'aides financières ou matérielles auprès, principalement, d'associations caritatives (Restos du cœur, secours populaire etc.).

Des actions de prévention sont aussi menées par les Missions Locales autour des questions d'addictions, d'alcoolisme, de conduites à risque, de contraception...

L'accès aux soins est recherché grâce à des partenariats locaux avec les acteurs de la santé publique, notamment les centres d'examen de santé, les centres municipaux.

TABEAU 12 - L'INTERVENTION DE LA MISSION LOCALE POUR L'AIDE ET L'ACCÈS AUX SOINS

	Nombre de propositions	Nombre de jeunes concernés
Information Conseil	298	162
Orientation sur un service santé	88	88
Aide/ Sécurisation financière	24	17
Demande de prise en charge de visite médicale	10	8
Ensemble	420	181

ACCES AU LOGEMENT : Inscription et suivi du jeune sur un dispositif d'hébergement : -service ou particulier gestionnaire de logement autonome temporaire (FJT, social etc.) ou durable (public ou privé). Dans ce dernier cas, le jeune est autonome, il loue son logement, et paye donc un loyer, -centre d'accueil d'urgence pour un jeune ayant un besoin immédiat d'hébergement (hôtels, associations etc.). Cela concerne uniquement les jeunes sans abris, en grande difficulté d'insertion, en situation de crise ou de rupture.

AIDE/ SECURISATION FINANCIERE : Appui au montage et suivi d'un dossier lié à toute aide financière ou matérielle permettant l'accès ou le maintien dans le logement (ALT, APL, FSL, FAJ, associations caritatives etc.). L'aide s'étend jusqu'à l'expertise de la Mission Locale lors des commissions validation des dossiers.

INFORMATION, CONSEIL : Information/Conseil/Suivi favorisant l'accès ou le maintien dans le logement. Information sur les dispositifs existants et le droit applicable, aide à la recherche de solutions adaptées y compris, l'orientation vers un partenaire (CAF, CCAS, OPAC, Mairie, Association défense logement, ADIL etc.)

INTERMEDIATION JEUNE-BAILLEUR : Intervention de la Mission Locale dans le cadre de la relation jeune-bailleur (médiation, conciliation, arbitrage etc.), accompagnement physique du jeune.

AIDE/ SECURISATION FINANCIERE :

Aide à la subsistance : Demande d'aide financière ou matérielle instruite par la Mission Locale :

-auprès des associations caritatives (Restos du cœur, Secours populaire etc.) pour subvenir aux besoins journaliers en nourriture du jeune, -sous la forme de ticket service pour des besoins de type alimentation/hygiène.

Aide financière : Montage et suivi d'une demande d'aide financière, notamment le Fonds d'Aide au Jeune permettant de faciliter l'accès aux soins (ex. : consultation spécialiste, achat de lunettes etc.). L'aide s'étend jusqu'à l'expertise de la Mission Locale lors des commissions départementales de validation des dossiers.

INFORMATION, CONSEIL, ORIENTATION SUR UN SERVICE SANTE :

-Information/Conseil/Suivi favorisant l'accès aux soins, démarches sur la santé.

-Appui au montage et suivi d'un dossier Sécurité Sociale, CMU pour ouverture de droits.-Orientation et suivi du jeune sur une prestation de bilan de santé.

LES SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE

Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, **les Missions Locales mobilisent différentes mesures pour l'emploi** (contrats aidés emplois d'avenir, CUI etc.), **la formation et la qualification** (programme du Conseil régional etc.), **l'immersion dans l'entreprise** (PMSMP).

L'accès à l'emploi

TABEAU 13 - NATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL SIGNÉS PAR LES JEUNES REÇUS EN ENTRETIEN INDIVIDUEL

Natures des contrats de travail signés	Nombre de contrats signés	Part (en %)	Nombre de jeunes concernés*
Emplois classiques Total	446	89,6%	329
CDD	189	38,0%	156
Intérim	180	36,1%	133
CDI	61	12,2%	59
Contrat saisonnier	12	2,4%	10
Autres contrats de travail	4	0,8%	3
Emplois aidés Total	19	3,8%	19
Emploi d'avenir secteur marchand	-	-	-
Emploi d'avenir secteur non marchand	-	-	-
PEC	12	2,4%	12
CUI CIE	1	0,4%	1
Insertion par l'activité économique (IAE)	6	1,2%	6
Alternance Total	33	6,6%	32
Contrat d'apprentissage	29	5,8%	28
Contrat de professionnalisation	3	0,6%	3
Ensemble	495	100,0%	369

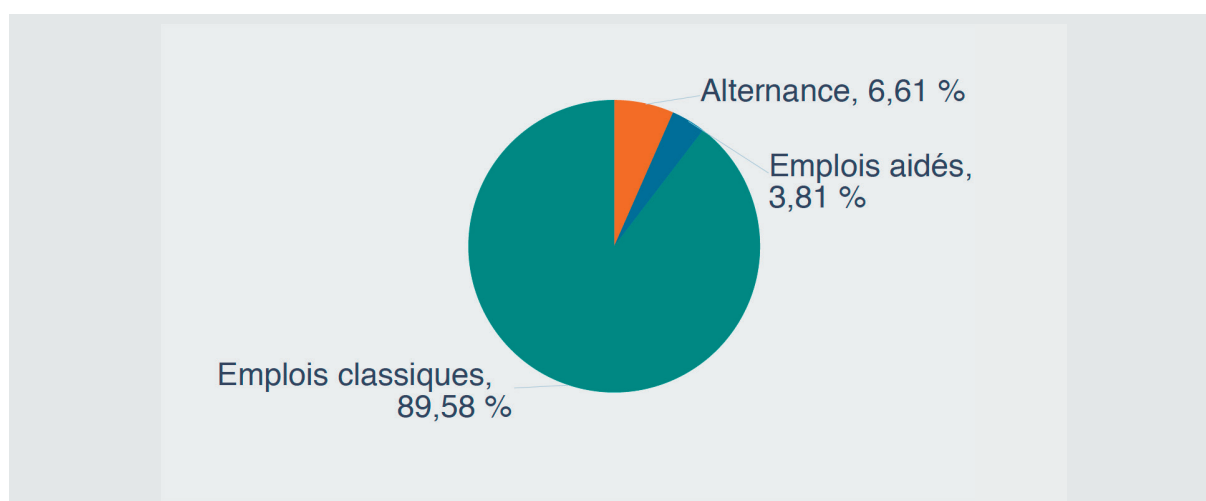
TABEAU 14 - FAMILLES DE MÉTIERS DES CONTRATS SIGNÉS (TOUTE FORME D'EMPLOI) PAR LES JEUNES REÇUS EN ENTRETIEN INDIVIDUEL

Familles de métiers exercés	Répartition des contrats signés (en %)	Part des contrats signés par les femmes (en %)	Nombre de jeunes concernés*
A-Agriculture et pêche, espace nat./verts, soin anim.	5,8%	27,6%	28
C-Banque, assurance et immobilier	0,4%	50,0%	2
D-Commerce, vente et grande distribution	16,7%	65,1%	52
E-Communication, média et multimédia	-	-	-
F-Construction, BTP	4,8%	8,3%	22
G-Hôtellerie restauration, tourisme, loisirs	14,1%	75,7%	63
H-Industrie	22,9%	24,6%	88
I-Installation et maintenance	3,6%	16,7%	16
J-Santé	2,0%	100,0%	9
K-Services à la personne et à la collectivité	9,6%	66,7%	39
L-Spectacle	0,2%	0,0%	1
M-Support à l'entreprise	3,8%	100%	16
N-Transport et logistique	15,3%	28,9%	60
Z-Non défini	0,2%	0,0%	1
Ensemble	100,0%	47,2%	369

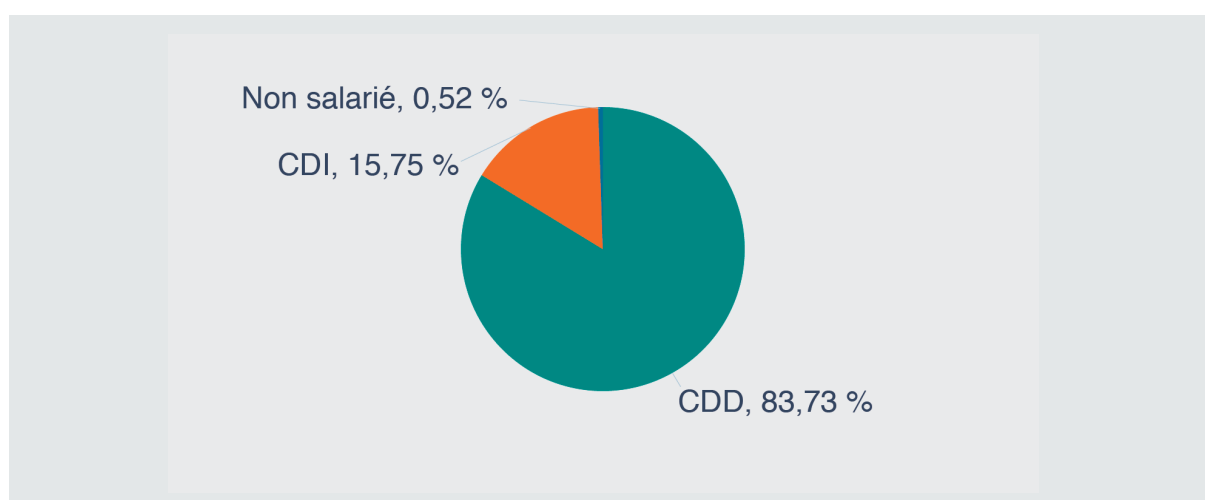


Le 16 octobre 2018, visite des partenaires de l'emploi avec l'agence Manpower

GRAPHIQUE 5 - **Catégorie des contrats signés**



GRAPHIQUE 6 - **Types de contrats signés**



L'accès à la formation

TABLEAU 15 - ENTRÉES EN FORMATION ET RESCOLARISATION PARMI LES JEUNES REÇUS EN ENTRETIEN INDIVIDUEL

Types de mesures	Nombre de contrats signés	Part (en %)	Nombre de jeunes concernés*
Formation Total	125	95,4%	115
Conseil Régional	97	74,0%	87
Autres formations	26	19,8%	26
Autres formations - Pôle Emploi	2	1,5%	2
EPIDE	-	-	-
Rescolarisation Total	6	4,6%	6
Retour form. initiale	6	4,6%	6
Ensemble	131	100,0%	121

TABLEAU 16 - FAMILLE DE MÉTIERS PRÉPARÉS (LORS DE LA FORMATION QUALIFIANTE PARMI LES JEUNES REÇUS EN ENTRETIEN INDIVIDUEL)

Familles de métiers	Répartition des contrats signés par familles de métiers préparés	Part des contrats signés par les femmes dans chq famille de métiers	Nbr de jeunes concernés
Z-Non défini	38,5 %	65,0 %	13
G-Hôtellerie restauration, tourisme, loisirs	7,7 %	50,0 %	8
D-Commerce, vente et grande distribution	13,5 %	100,0 %	7
J-Santé	9,6 %	80,0 %	3
K-Services à la personne et à la collectivité	9,6 %	60,0 %	3
A-Agriculture et pêche, espace nat./verts	3,8 %	0,0 %	2
H-Industrie	-	-	-
I - Installation et maintenance	1,9 %	0%	1
F-Construction, BTP	9,6 %	20,0 %	5
M - Support de l'entreprise	1,9 %	100 %	1
N-Transport et logistique	3,8 %	0,0 %	2
Ensemble	100,0 %	59,6 %	51

L'immersion

TABLEAU 17 - TYPE D'IMMERSION RÉALISÉES PAR LES JEUNES REÇUS EN ENTRETIEN INDIVIDUEL

Types de mesures	Nombre de contrats signés	Part (en %)	Jeunes concernés*
PMSMP	603	99,2%	174
Service civique	15	100%	15
Autres dispositifs	5	0,8%	4
Ensemble	608	100,0%	237

LE RÉSEAU PARTENARIAL ENTREPRISES

Chaque Mission Locale a développé une offre de service de proximité auprès du monde économique.

Les Missions Locales assurent une aide personnalisée au recrutement : diagnostic et anticipation des besoins, description de postes, définition des profils adaptés, construction de réponses sur mesure (choix des contrats, aides mobilisables, formation, mise en situation de travail), présélection, préparation et présentation de candidats.

Les Missions Locales assurent également la continuité des relations par l'accompagnement dans l'emploi,

permettant de sécuriser les parcours. Elles ont également pour mission de faire découvrir aux jeunes les métiers, les entreprises et les secteurs qui recrutent.

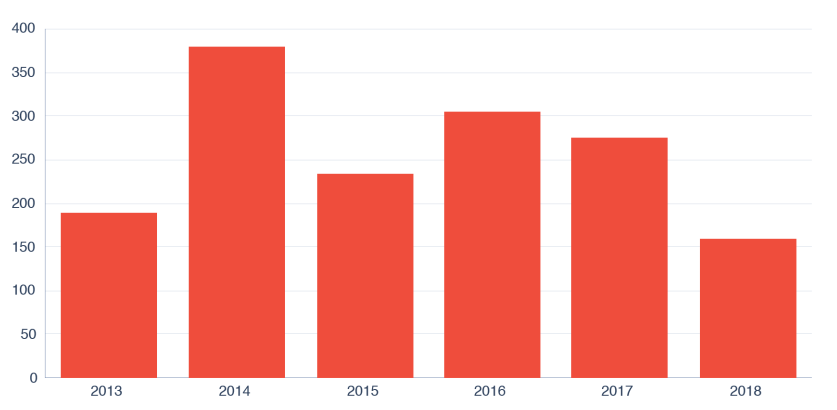
TABLEAU 18 - ENTREPRISES EN CONTACT

Nombre d'entreprises en contact	158
dont en contact pour la première fois	143

TABLEAU 19 - LES ENTREPRISES EN CONTACT SELON LEUR NOMENCLATURE D'ACTIVITÉS (NAF)

Nomenclature d'activités (NAF)	Nombre d'entreprises en contact	(%)
A-Agriculture, sylviculture et pêche	1	0,6%
G-Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	37	23,4%
C-Industrie manufacturière	14	8,9%
F-Construction	12	7,6%
I-Hébergement et restauration	9	5,7%
J - Information et communication	1	0,6%
S-Autres activités de services	22	13,9%
F-Construction	12	7,6%
Q-Santé humaine et action sociale	10	6,3%
P-Enseignement	8	5,1%
N-Activités de services administratifs et de soutien	14	8,9%
NAF non renseigné	8	5,1%
M-Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2	1,3%
J - Administration publique	10	6,3%
K-Activités financières et d'assurance	2	1,3%
R-Arts, spectacles et activités récréatives	2	1,3%
H-Transports et entreposage	2	1,3%
L-Activités immobilières	2	1,3%
E-Production et distribution d'eau	2	1,3%
Ensemble	158	100,0%

GRAPHIQUE 7 - LES ENTREPRISES EN CONTACT DEPUIS 2013



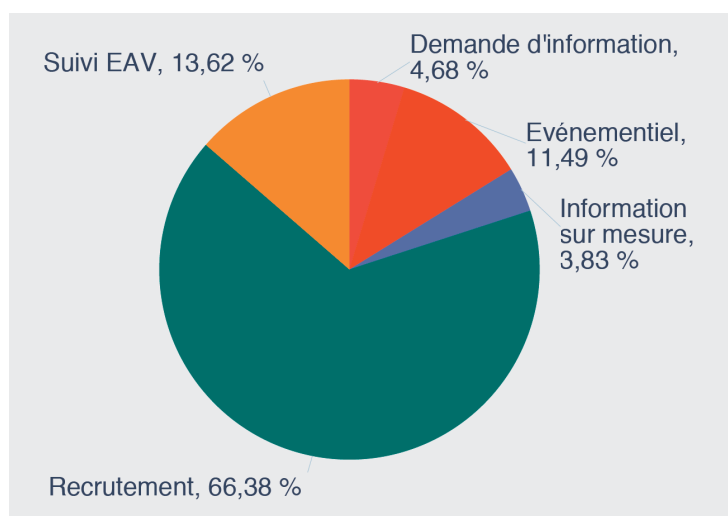
Les événements

Chaque action de la Mission Locale à destination des entreprises génère une information qui est qualifiée et identifiée dans le système d'information. Elle doit être réalisée dans le cadre d'un échange formalisé dénommé «événement». Chaque événement est qualifié par une « Nature » qui définit la forme de l'échange, et son contexte.

TABLEAU 20 - NATURE DES EVENEMENTS

Nature	Nbr événements	(%)
Entretien individuel	87	37,0 %
Téléphone	111	47,2 %
Email	19	8,1 %
Visite	9	3,8 %
Courrier	5	2,1 %
Entretien partenaire	2	0,9 %
Information Collective	1	0,4 %
Atelier	1	0,4 %
Médiation	-	0,0 %
Total général	235	100,0 %

GRAPHIQUE 8 - CONTEXTE DES EVENEMENTS REALISES

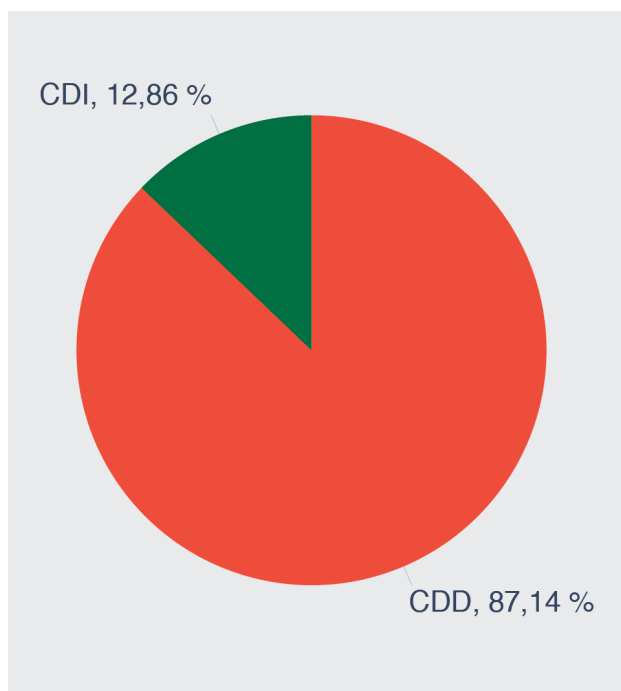


Les offres collectées par la Mission Locale

TABLEAU 21 - RÉPARTITION DES OFFRES D'EMPLOI SELON LA NATURE DES CONTRATS

Nature des contrats	Offres d'emploi collectées	(%)
Intérim	18	25,7 %
Nature de contrat non renseigné	15	21,4 %
Contrat unique d'insertion secteur non marchand	14	20,0 %
Contrat d'apprentissage	11	15,7 %
CDD temps plein	4	5,7 %
CDD temps partiel	3	4,3 %
CDI temps partiel	2	2,9 %
Contrat de professionnalisation	2	2,9 %
CDI temps plein	1	1,4 %
Ensemble	70	100,0 %

GRAPHIQUE 9 - TYPES DE CONTRATS



Salon de l'industrie à Vesoul le 11 octobre 2018 sur le Stand de la Mission Locale au Village emploi.

TABLEAU 22 - RÉPARTITION DES OFFRES D'EMPLOI SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉS DU RECRUTEUR

Secteurs d'activités (d'après la nomenclature NAF)	Offres d'emploi collectées	(%)
C-Industrie manufacturière	7	10,0 %
NAF non renseigné	6	8,6 %
S-Autres activités de services	11	15,7 %
I-Hébergement et restauration	5	7,1 %
O-Administration publique	7	10,0 %
F-Construction	5	7,1 %
H-Transports et entreposage	-	0,0 %
N-Activités de services administratifs et de soutien	16	22,9 %
G-Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	8	11,4 %
R-Arts, spectacles et activités récréatives	1	1,4 %
M-Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-	0,0 %
Q-Santé humaine et action sociale	2	2,9 %
L-Activités immobilières	1	1,4 %
P-Enseignement	1	1,4 %
E-Production et distribution d'eau	-	0,0 %
A-Agriculture, sylviculture et pêche	-	0,0 %
K-Activités financières et d'assurance	-	0,0 %
Ensemble	70	100,0 %

AU CONTACT



Visite en novembre 2018 de l'entreprise GalvanoPlast Les Aynans 70200 avec les jeunes de la Garantie Jeunes de Lure. Cette entreprise est spécialisée dans le traitement de surface de pièces industrielles. Merci à Mme Champion et son collègue pour cette visite enrichissante.



Le 5 octobre 2018 avait lieu à la Mission Locale de Luxeuil-les-Bains, une réunion d'information collective «recrutement en industrie». 4 agences d'emploi de notre bassin d'emploi étaient présentes. Elles ont pu rencontrer 14 demandeurs d'emploi orientés par la Mission Locale, Pole Emploi et Cap Emploi. Merci aux agences Adecco Onsite Parisot, Crit Luxeuil, Randstad Lure et Sup Interim Luxeuil pour leur participation.



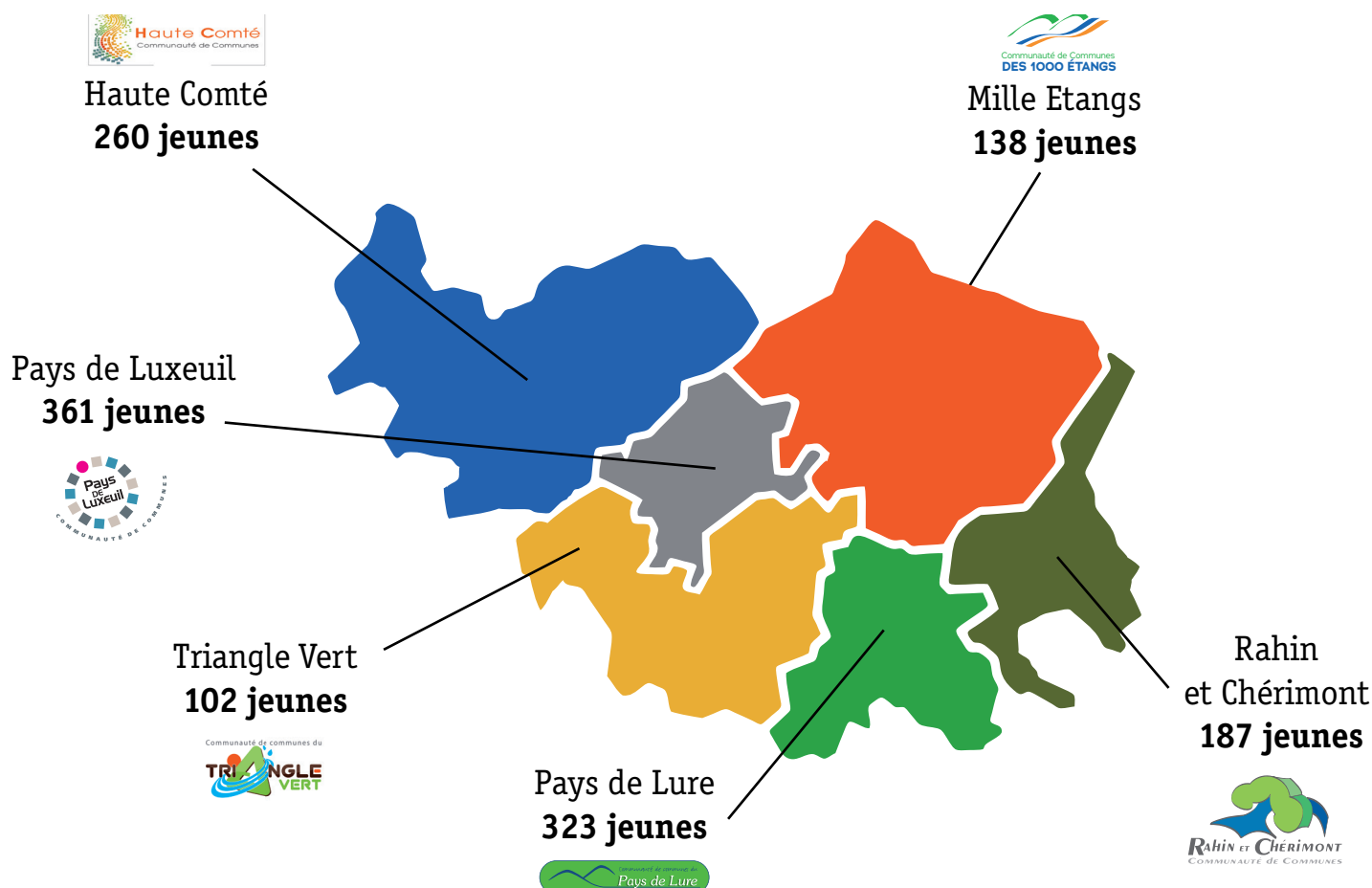
En septembre, visite de l'UIMM Pole Formation à Exincourt avec le jeune de la Garantie Jeunes.



visite du Fab Lab Haut Comtois dans le cadre de la Semaine Nationale des Missions Locales en mars 2018.

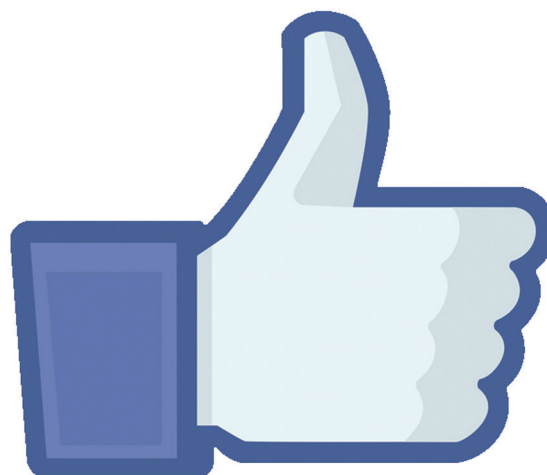
LES ZONES DE COMPÉTENCES

Notre zone de compétence regroupe **les 6 communautés de communes** adhérentes de la Mission Locale.



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

Scanner
pour aimer



LES FINANCEURS



Communauté de communes du

